

Compte-rendu du comité de quartier du 27 septembre 2023

Personnes présentes : M. et Mme Bonnel, M. Romain Claude, M. et Mme Duclaux, M. Marsal, Mme Marie-Thérèse Michel Dansac, M. Vitry Michel, M. Bouix Sylvain, M. Bouis Joël, Mme Cazorla Lucie, M. Cazorla François, Mme Repellin Anne, M. Bruyère Jason, Mme Bruyère Corinne, M. Bertrand Jean-Noël, M. et Mme De Fabritus, Mme Bilbot Evelyne (adjointe), Mme Soria Nathalie (conseillère municipale), M. Amblard Sébastien (adjoint)

Secrétaires / E. BILBOT ET M-T MICHEL-DANSAC

1. Présentation de l'expérimentation en cours, Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD)

Géré par l'Entreprise à But d'Emploi (EBE), TZCLD a pour but d'aider des personnes volontaires qui sont privées depuis un an et plus d'emploi, qui vivent depuis au moins 6 mois à Livron, à s'inscrire dans un processus d'accompagnement vers un retour à l'emploi durable.

Ces personnes vont occuper des emplois nouveaux dans des secteurs qui répondent aux besoins du territoire, au sein d'activités utiles mais non concurrentes envers le secteur privé. Ces personnes qui intègrent TZCLD choisissent leur temps de travail (temps plein, 80%...), sont recrutées en CDI, (et ne perçoivent donc plus d'allocation chômage mais un salaire) et ce dans une activité choisie entre l'EBE et la personne privée d'emploi, et non imposée ; ces activités sont également définies en collaboration avec tous les acteurs de terrain concernés par l'emploi (Mission Locale, Agences d'intérim, Chambre de Commerce et d'industrie, CCVD, Conseil Départemental...).

L'EBE a donné vie à Val d'Emploi qui a ouvert en janvier 2023, qui comporte désormais 53 salariés et propose des activités diverses : Boutique de seconde main (l'Astucerie située impasse des 4 saisons à Livron), la réparation de vieux vélos, la livraison en vélo-cargo, la couture, le maraîchage avec l'EHPAD Cauzid de Livron, la récupération textile + plastique (provenant notamment de GPA) ;

Les personnes présentes suggèrent de communiquer davantage sur l'Astucerie (emplacement, horaires et jours d'ouverture...) = flyers, magazine municipal...

Si vous voulez plus d'information, n'hésitez pas à contacter M. Hugo Vialatte :

hvialatte@val-de-drome.com et TZCLD : **tzclld@val-de-drome.com**

2. Le marché de Noël à Livron les 1^{er}, 2, 3 Décembre 2023

La Municipalité de Livron organise les 1^{er}, 2 et 3 Décembre un grand marché de Noël. Un village de Noël se tiendra sur le parvis de la Mairie avec chalets en bois décorés, animations et ambiance conviviale. Les personnes, artisans, exposants, forains souhaitant participer au marché de Noël sont invités à se faire connaître auprès du service culturel de la Mairie.

Ce marché et village de Noël se voudront festifs, familiaux et chaleureux.

3. L'aménagement au lac

Les dalles accueillant les tables de pique-nique ont été coulées,

Les tables de pique-nique seront installées en octobre par les services municipaux. La volonté municipale est de faire du lac des Petits Robins un espace familial, convivial dans lequel l'environnement est respecté. Une colonne aérienne pour les déchets sera installée sur place par les services municipaux. Le ramassage se fera via les camions de collecte de la CCVD ;

La Fédération de pêche et l'entente halieutique prendront en charge l'achat et la plantation d'arbres dans les prochaines semaines. Ils assureront également leur arrosage et leur entretien

Le projet de fresque sur le mur de la maison du Lac devrait se faire en 2024.

Des panneaux d'affichage expliquant la particularité du site et les consignes pour respecter la nature seront installés sur les 4 accès au site.

L'installation de sanitaire au lac n'est pas réalisable (zone inondable), en revanche l'installation de toilettes sèches est à l'étude.

Les propositions sont :

- Installation d'un point d'eau (1 arrivée d'eau existait à l'arrière de la terrasse, à voir si cela est possible
- Organiser balade suivie d'un pique-nique au printemps prochain pour « inaugurer » ce nouvel espace de loisirs doux et débattre de la suite du projet ; (y associer les pêcheurs + l'exploitant de la carrière)

4. Le stationnement au centre des Petits Robins

Une réflexion a été menée quant au stationnement Rue Gerbault et Place de la Fraternité entre les différents services municipaux. 2 éléments sont à respecter fondamentalement : la sécurité des biens et la sécurité des personnes. Si des véhicules stationnent rue Gerbault le camion de pompier avec la grande échelle ne pourra pas passer ni manœuvrer, c'est donc contraire à ces 2 éléments.

La sécurité ne serait plus garantie non plus si des véhicules se garaient en dehors des emplacements prévus à cet effet place de la Fraternité.

La partie en pavé sur le côté gauche de la rue Gerbault est en fait un cheminement réservé aux piétons, sorte de façon de matérialiser un « trottoir ». Le stationnement de véhicule sur cette partie de rue, fait se déporter les piétons en plein milieu de la voie, ce qui est effectivement contraire à leur sécurité.

Il est donc nécessaire de trouver une solution pérenne qui respecte la sécurité dans cet espace publique, Monsieur le Maire fera le point avec les habitants concernés très prochainement.

5. Le commerce des Petits Robins

Le matériel à l'intérieur du commerce a été récemment inventorié et étiqueté de couleurs différentes pour distinguer ce qui va être jeté de ce qui reste dans le commerce.

Les frigos vont être nettoyés et désinfectés par une entreprise spécialisée.

L'offre de reprise du commerce a été publiée pendant 4 mois avec un cahier de charge précis.

A l'heure d'aujourd'hui, 5 candidatures et peut être une 6ème candidature ont été déposées.

Tous les candidats s'étant positionnés sur la reprise de ce commerce de hameau seront invités à le visiter.

Prochainement, la CCVD va convier le jury dès que tous les éléments à l'intérieur du local seront vidés. Des membres du comité de quartier seront conviés à ce jury de sélection.

Le candidat sélectionné pour la reprise de ce commerce sera accompagné par le manager de commerce pour le lancement de son activité et par les techniciens de la CCVD pour monter des demandes de subventions. Un prêt sur l'honneur lui sera attribué pour permettre le fonds de roulement nécessaire au lancement de son activité.

Prochain comité de quartier le 22 Novembre 2023 à 18H30 en salle Simard.

Venez nombreux !